



**RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION DU DIPLÔME D'ÉTAT SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « PERFORMANCE SPORTIVE » MENTION « ATHLÉTISME ET DISCIPLINES ASSOCIÉES »**

Le DESJEPS mention « athlétisme et disciplines associées » répond aux besoins en compétences spécifiques à l'exercice du métier d'entraîneur et de chef de projet visant la performance en compétition dans ce sport. A ce titre, il couvre les disciplines d'une famille de spécialité dans l'option choisie. Les professionnels titulaires de ce diplôme exercent majoritairement dans un emploi salarié au sein d'une structure associative d'athlétisme jouant un rôle dans la préparation de sportifs engagés vers la réussite sportive en compétition. Ils contribuent ou assument la stratégie et la gestion de la structure, dirigent le système d'entraînement, encadrent et accompagnent les athlètes jusqu'au meilleur niveau. Leur expertise est aussi mobilisée pour organiser et animer des actions de formation des cadres en athlétisme.

<p><b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</p>	<p><b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</p>	<p><b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article <a href="#">A. 212-57 du code du sport</a>. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p><b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b></p>	<p><b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b></p>
<p>UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur</p>			
<p>Conception du projet de la structure en athlétisme Préparation du projet stratégique de performance en</p>	<p>C 1.1 - Préparer la prise de décision en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers des publics</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2. La situation</p>	<p>Le candidat : - organise une veille en termes d'information dans le champ d'intervention de l'organisation dans le</p>

<p>athlétisme et disciplines associées prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Formalisation d'un projet de développement en athlétisme et disciplines associées en lien avec les caractéristiques et besoins singuliers des publics impliqués</p> <p>Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes en lien avec les spécificités des publics impliqués</p> <p>Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet de développement en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Organisation de la mise en œuvre des actions partenariales dans le domaine de l'athlétisme et disciplines associées</p> <p>Pilotage des actions de relations publiques dans le domaine de l'athlétisme et disciplines associées</p> <p>Vérification de la mise en œuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive en adaptant les moyens et les outils utilisés aux particularités de chaque membre de l'équipe</p>	<p>C 1.2 - Elaborer un projet de développement en lien avec les spécificités des publics impliqués</p> <p>C 1.3 - Mobiliser les instances dirigeantes en tenant compte des particularités des interlocuteurs impliqués</p>	<p>d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en athlétisme et disciplines associées</li> <li>- d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</li> </ul>	<p>cadre de réseaux professionnels en lien avec les spécificités des publics impliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse les caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles de son territoire en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers de tous les publics</li> <li>- analyse l'impact des politiques publiques sur l'activité de la structure d'athlétisme et disciplines associées en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics en intégrant notamment le handicap</li> <li>- formalise des diagnostics stratégiques pour les instances dirigeantes de la structure d'athlétisme et disciplines associées en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs</li> <li>- veille au respect des objectifs, des valeurs et des méthodes de la structure d'athlétisme et disciplines associées dans une perspective éducative et intégrative</li> <li>- formalise un projet de développement en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics impliqués</li> <li>- élabore des dossiers de financement</li> <li>- mobilise les ressources internes dans la préparation d'un projet de développement en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous</li> <li>- anime une démarche d'ingénierie de projet en</li> </ul>
--	--	--	--

			<p>favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- transmet l'information nécessaire à la prise de décision en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs</li> <li>- expose les alternatives stratégiques aux instances dirigeantes pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics</li> <li>- prépare les travaux des assemblées décisionnelles en adaptant les modalités et outils de communication aux singularités de ses interlocuteurs</li> </ul>
--	--	--	---

UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur

<p>Direction d'une structure d'athlétisme et disciplines associées Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail en tenant compte des spécificités des publics impliqués afin de favoriser l'intégration de tous Prescription des organisations de travail des équipes en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de chaque acteur de manière à favoriser l'intégration Négociation du plan de formation du personnel en prenant en compte les caractéristiques et</p>	<p>C 2.1 - Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous afin de répondre aux caractéristiques et besoins singuliers des publics C 2.2 - Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur C 2.3 - Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et les outils aux singularités de chacun</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2. La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de : - la production d'un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en athlétisme et disciplines associées - une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>Le candidat : - conçoit une stratégie de développement des ressources humaines - anticipe l'évolution des besoins en personnel au regard de la prise en compte de leurs caractéristiques spécifiques et de celles des publics - négocie le plan de formation du personnel en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chaque membre de l'équipe afin de répondre aux problématiques des publics - gère les relations sociales au sein de la structure d'athlétisme et</p>
--	--	--	---

<p>besoins singuliers de chacun afin de répondre aux problématiques des pratiquants</p> <p>Définition du fonctionnement financier de la direction sportive en athlétisme et disciplines associées</p> <p>Analyse du compte de résultats et du bilan annuel</p> <p>Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis adaptés aux caractéristiques spécifiques des acteurs</p> <p>Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive d'athlétisme et disciplines associées</p> <p>Organisation des différentes délégations en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chacun</p> <p>Conduite de l'évaluation du système de travail.</p>			<p>disciplines associées en veillant à respecter l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle la gestion administrative du personnel</li> <li>- procède à l'évaluation des personnels en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun</li> <li>- établit les budgets prévisionnels et les dossiers de financement</li> <li>- organise le fonctionnement financier de la structure d'athlétisme et disciplines associées</li> <li>- négocie avec les prestataires de la structure d'athlétisme et disciplines associées</li> <li>- contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire</li> <li>- évalue la pertinence des modes de fonctionnement de la structure d'athlétisme et disciplines associées en lien avec les spécificités des publics impliqués</li> <li>- explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés</li> <li>- élabore des propositions d'évolutions possibles en veillant à respecter l'intégration de tous</li> </ul>
--	--	--	---

UC 3 - Diriger un système d'entraînement en athlétisme et disciplines associées

<p>Encadrement des activités complexes d'entraînement et de formation en athlétisme et disciplines associées</p>	<p>C 3.1 - Concevoir le plan de performance sportive en athlétisme et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1) Une épreuve commune aux UC 3 et</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse les facteurs de la performance sportive en athlétisme et disciplines associées en prenant en compte les</li> </ul>
--	---	---	--

<p>Pilotage du système de l'entraînement en athlétisme et disciplines associées à partir d'une analyse des problématiques singulières des sportifs et de leur projet individualisé de performance</p> <p>Organisation du système de l'entraînement en athlétisme et disciplines associées en adaptant les démarches, les outils et les objectifs aux spécificités des publics impliqués</p> <p>Observation de la performance des autres athlètes pendant la compétition en athlétisme et disciplines associées</p> <p>Evaluation du système d'entraînement en athlétisme et disciplines associées</p> <p>Organisation des échanges de pratique avec une équipe technique en athlétisme et disciplines associées</p> <p>Réalisation de comptes rendus et de bilans pédagogiques</p> <p>Encadrement de stagiaires dans le cadre de formation de formateurs en athlétisme et disciplines associées en tenant compte des caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués, stagiaires et pratiquants</p>	<p>singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p> <p>C 3.2 - Planifier la préparation de la performance sportive en athlétisme et disciplines associées à partir des caractéristiques spécifiques et des objectifs des pratiquants</p> <p>C 3.3 - Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en athlétisme et disciplines associées en tenant compte de ses caractéristiques singulières</p> <p>C 3.4 - Conduire l'évaluation du projet de la performance en athlétisme et disciplines associées adapté aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>C 3.5 - Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en athlétisme et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques singulières et les besoins des publics impliqués</p>	<p>4 composée des modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la production d'un dossier comprenant a minima dix séances d'entraînement réalisées portant sur l'option choisie ; suivie d'un entretien</li> <li>- une séquence d'analyse vidéo suivie d'un entretien</li> <li>- une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement dans l'option choisie suivie d'un entretien ;</li> <li>- une conduite d'une séance d'entraînement dans une des spécialités de l'option suivie d'un entretien</li> </ul> <p>2) Une épreuve permettant l'évaluation distincte de l'UC3 quelle que soit l'option.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de la production d'un document portant sur un projet d'action de formation de cadres réalisé suivi d'un entretien</p>	<p>spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définit les objectifs de performance à court, moyen et long terme en athlétisme et disciplines associées adaptés au caractéristiques spécifiques des publics encadrés</li> <li>- choisit les indicateurs de réussite intermédiaire adaptés au niveau de progression et aux singularités des pratiquants</li> <li>- définit une politique de détection des jeunes pratiquants en athlétisme et disciplines associées en veillant à respecter l'intégration de tous</li> <li>- organise les échanges de pratique avec une équipe technique en athlétisme et disciplines associées</li> <li>- organise la cohérence entre les différents temps de la préparation de la performance sportive en athlétisme et disciplines associées</li> <li>- définit les axes de la préparation physique des pratiquants d'athlétisme et disciplines associées en lien avec leurs caractéristiques singulières</li> <li>- définit les axes de la préparation mentale des pratiquants d'athlétisme et disciplines associées en lien avec leurs caractéristiques singulières</li> <li>- conçoit une politique de suivi social et professionnel des pratiquants d'athlétisme</li> </ul>
--	---	--	---

			<p>et disciplines associées en tenant compte de leurs besoins particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- dirige l'entraînement en athlétisme et disciplines associées en tenant compte des caractéristiques singulières des différents publics</li><li>- veille au respect des différents protocoles de travail établis afin de répondre aux objectifs et aux besoins particuliers de chaque pratiquant</li><li>- encadre les pratiquants d'athlétisme et disciplines associées dans le cadre de la compétition en prenant en compte la singularité de chacun</li><li>- analyse le comportement des pratiquants d'athlétisme et disciplines associées pendant la compétition en prenant en compte la singularité de chacun</li><li>- met en œuvre des médiations d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnel adaptées aux spécificités des publics encadrés</li><li>- gère la relation avec les médias</li><li>- formalise les bilans sportifs en athlétisme et disciplines associées en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux singularités des pratiquants</li><li>- analyse les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés</li><li>- propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement</li></ul>
--	--	--	---

			<p>selon une logique inclusive</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conçoit des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels du club ou de la structure d'athlétisme</li> <li>- coordonne la mise en œuvre des actions de formation décidées en prenant compte des caractéristiques singulières des publics impliqués</li> <li>- anime des actions de formation en athlétisme et disciplines associées en adaptant les démarches et les outils pédagogiques aux singularités de chacun</li> <li>- participe aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs en athlétisme et disciplines associées en veillant au respect de l'intégration de tous</li> <li>- évalue des actions de formations en athlétisme et disciplines associées notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun</li> </ul>
--	--	--	---

UC 4A - Encadrer le demi-fond, marche, hors stade en sécurité

<p>Encadrement du demi-fond, marche, hors stade en assurant la sécurité des pratiquants des tiers et de lui même</p> <p>Encadrement du demi-fond, marche, hors stade en assurant la sécurité des pratiquants</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en demi-fond, marche, hors stade</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une épreuve commune aux UC 3 et 4 composée des modalités suivantes :</li> <li>- la production d'un</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en demi-fond, marche, hors stade</li> <li>- explicite les différents éléments de la</li> </ul>
--	--	--	---

<p>et des tiers et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité demi-fond, marche, hors stade en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en demi-fond, marche, hors stade</p>	<p>d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en demi-fond, marche, hors stade en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en demi-fond, marche, hors stade tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>dossier comprenant a minima dix séances d'entraînement réalisées portant sur l'option choisie ; suivie d'un entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une séquence d'analyse vidéo suivie d'un entretien</li> <li>- une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement dans l'option choisie suivie d'un entretien ;</li> <li>- une conduite d'une séance d'entraînement dans une des spécialités de l'option suivie d'un entretien</li> </ul>	<p>démonstration technique en demi-fond, marche, hors stade en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.</li> <li>- évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique en demi-fond, marche, hors stade pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).</li> <li>- maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en demi-fond, marche, hors stade en prenant en compte les singularités du pratiquant</li> <li>- évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique en demi-fond, marche, hors stade</li> <li>- anticipe les risques juridiques liés à la pratique en demi-fond, marche, hors stade et au milieu dans lequel ils se pratiquent</li> <li>- assure la sécurité passive des équipements de demi-fond, marche, hors stade</li> <li>- prévient les comportements à risque en demi-fond, marche, hors stade</li> </ul>
--	---	---	--

			- agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.
--	--	--	---

UC 4B - Encadrer les épreuves combinées en sécurité

<p>Encadrement des épreuves combinées en assurant la sécurité des pratiquants des tiers et de lui même</p> <p>Encadrement des épreuves combinées en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation des épreuves combinées en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en épreuves combinées</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en épreuves combinées</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants des épreuves combinées en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en épreuves combinées tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une épreuve commune aux UC 3 et 4 composée des modalités suivantes :</li> <li>- la production d'un dossier comprenant a minima dix séances d'entraînement réalisées portant sur l'option choisie ;</li> <li>- une séquence d'analyse vidéo suivie d'un entretien</li> <li>- une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement dans l'option choisie suivie d'un entretien ;</li> <li>- une conduite d'une séance d'entraînement dans une des spécialités de l'option suivie d'un entretien</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en épreuves combinées</li> <li>- explicite les différents éléments de la démonstration technique en épreuves combinées en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants.</li> <li>- met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.</li> <li>- évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique des épreuves combinées pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).</li> <li>- maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident</li> </ul>
---	---	--	--

			<p>en épreuves combinées en prenant en compte les singularités du pratiquant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique des épreuves combinées</li> <li>- anticipe les risques juridiques liés à la pratique des épreuves combinées et au milieu dans lequel elles se pratiquent</li> <li>- assure la sécurité passive des équipements d'épreuves combinées e</li> <li>- prévient les comportements à risque en épreuves combinées</li> <li>- agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.</li> </ul>
--	--	--	--

UC 4C - Encadrer les lancers en sécurité

<p>Encadrement des lancers en assurant la sécurité des pratiquants des tiers et de lui même</p> <p>Encadrement des lancers en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation des lancers en prenant en</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en lancers</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants des lancers en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques,</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une épreuve commune aux UC 3 et 4 composée des modalités suivantes :</li> <li>- la production d'un dossier comprenant a minima dix séances d'entraînement réalisées portant sur l'option choisie ;</li> <li>suivie d'un entretien</li> <li>- une séquence d'analyse vidéo suivie d'un entretien</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en lancers</li> <li>- explicite les différents éléments de la démonstration technique en lancers en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants.</li> <li>- met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au</li> </ul>
--	---	---	---

<p>compte les caractéristiques singulières des pratiquants Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en lancers</p>	<p>motrices, sensorielles, cognitives et psychiques C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en lancers tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement dans l'option choisie suivie d'un entretien ;</li> <li>- une conduite d'une séance d'entraînement dans une des spécialités de l'option suivie d'un entretien</li> </ul>	<p>pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique des lancers pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).</li> <li>- maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en lancers en prenant en compte les singularités du pratiquant</li> <li>- évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique des lancers</li> <li>- anticipe les risques juridiques liés à la pratique des lancers et au milieu dans lequel ils se pratiquent</li> <li>- assure la sécurité passive des équipements de lancers</li> <li>- prévient les comportements à risque en lancers</li> <li>- agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.</li> </ul>
--	--	--	--

UC 4D - Encadrer les sauts en sécurité

<p>Encadrement des sauts en assurant la sécurité des pratiquants des</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est</p>	<p>Le candidat : - évalue ses propres capacités à effectuer</p>
--	--	--	---

<p>tiers et de lui même</p> <p>Encadrement des sauts en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation des sauts en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en sauts</p>	<p>techniques en sauts</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en sauts en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en sauts tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>réalisée au moyen d'une épreuve commune aux UC 3 et 4 composée des modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la production d'un dossier comprenant a minima dix séances d'entraînement réalisées portant sur l'option choisie ;</li> <li>suivie d'un entretien</li> <li>- une séquence d'analyse vidéo suivie d'un entretien</li> <li>- une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement dans l'option choisie suivie d'un entretien ;</li> <li>- une conduite d'une séance d'entraînement dans une des spécialités de l'option suivie d'un entretien</li> </ul>	<p>une démonstration technique en sauts</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- explicite les différents éléments de la démonstration technique en sauts en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants.</li> <li>- met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.</li> <li>- évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique des sauts pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).</li> <li>- maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en sauts en prenant en compte les singularités du pratiquant</li> <li>- évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique des sauts</li> <li>- anticipe les risques juridiques liés à la pratique des sauts et au milieu dans lequel ils se pratiquent</li> <li>- assure la sécurité passive des équipements de saut</li> <li>- prévient les comportements à risque en sauts</li> <li>- agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et</li> </ul>
---	---	---	--

			psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.
--	--	--	--

UC 4E - Encadrer les sprint, haies, relais en sécurité

<p>Encadrement des sprint, haies, relais en assurant la sécurité des pratiquants des tiers et de lui même Encadrement des sprint, haies, relais en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation des sprint, haies, relais en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en sprint, haies, relais</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en sprint, haies, relais C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en sprint, haies, relais en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en sprint, haies, relais tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d'une épreuve commune aux UC 3 et 4 composée des modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la production d'un dossier comprenant a minima dix séances d'entraînement réalisées portant sur l'option choisie ;</li> <li>suivie d'un entretien</li> <li>- une séquence d'analyse vidéo suivie d'un entretien</li> <li>- une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement dans l'option choisie suivie d'un entretien ;</li> <li>- une conduite d'une séance d'entraînement dans une des spécialités de l'option suivie d'un entretien</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en sprint, haies, relais</li> <li>- explicite les différents éléments de la démonstration technique en sprint, haies, relais en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants.</li> <li>- met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.</li> <li>- évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique des sprint, haies, relais pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).</li> <li>- maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en sprint, haies, relais en prenant en compte les singularités du pratiquant</li> <li>- évalue les risques</li> </ul>
--	--	---	--

			<p>objectifs liés au contexte de pratique des sprint, haies, relais</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- anticipe les risques juridiques liés à la pratique des sprint, haies, relais et au milieu dans lequel ils se pratique</li><li>- assure la sécurité passive des équipements de sprint, haies, relais</li><li>- prévient les comportements à risque en sprint, haies, relais</li><li>- agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.</li></ul>
--	--	--	--